



**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

**Gold Fields fait l'acquisition de Yamana – Un regroupement qui favorise la création de valeur à long terme axée sur la croissance de qualité, la rigueur financière et le rendement pour les actionnaires**

- *L'opération donne naissance à un joueur aurifère majeur, qui se classe parmi les quatre sociétés en importance à l'échelle mondiale, doté d'un portefeuille diversifié d'actifs de grande qualité et de longue durée pourvu d'occasions de croissance tangibles à court et à long terme*
- *Capacité financière et opérationnelle rehaussée avec des flux de trésorerie complémentaires et des profils de croissance*
- *Le siège social du groupe issu du regroupement sera situé à Johannesburg, avec des activités en Afrique du Sud, au Ghana, en Australie, au Canada et en Amérique du Sud*
- *Offre entièrement en actions par Gold Fields selon un ratio d'échange de 0,6 action émise à titre de contrepartie de Gold Fields pour chaque action de Yamana, ce qui suppose une évaluation de 6,7 milliards de dollars américains pour Yamana*

**Johannesburg et Toronto, 31 mai 2022** – Gold Fields Limited (JSE, NYSE : GFI) (« Gold Fields ») et Yamana Gold Inc. (TSX : YRI; NYSE : AUJ; LSE : AUJ) (« Yamana ») ont annoncé aujourd'hui qu'elles avaient conclu une convention définitive (la « convention d'arrangement »), aux termes de laquelle Gold Fields fera l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Yamana (les « actions de Yamana ») dans le cadre d'un plan d'arrangement (l'« opération »).

Conformément aux modalités de l'opération, toutes les actions de Yamana en circulation seront échangées, selon un ratio de 0,6 action ordinaire de Gold Fields (chaque action entière, une « action de Gold Fields ») ou 0,6 action du dépositaire américain de Gold Fields (chaque action du dépositaire américain entière, une « action du dépositaire américain de Gold Fields ») pour chaque action de Yamana (le « ratio d'échange »).

L'opération présume une évaluation de 6,7 milliards de dollars américains pour Yamana et représente une prime de 33,8 % par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume sur 10 jours (CMPV) des actions de Yamana de 5,20 \$ US<sup>1</sup> le vendredi 27 mai 2022, soit le dernier jour de bourse à la cote de la NYSE avant la date de la présente annonce, en fonction d'un CMPV sur 10 jours pour les actions du dépositaire américain de Gold Fields de 11,59 \$ US<sup>2</sup>. Au moment de la clôture de l'opération, on prévoit que les actionnaires de Gold Fields et les actionnaires de Yamana détiendront environ 61 % et 39 %, respectivement, du groupe issu du regroupement.

L'acquisition de Yamana par Gold Fields renforce sensiblement la capacité de la société issue du regroupement (le « groupe issu du regroupement ») à concrétiser les trois piliers stratégiques de Gold Fields : tirer le maximum des actifs; faire progresser les engagements en matière d'ESG; et accroître la valeur et la qualité de son portefeuille d'actifs. Le groupe issu du regroupement est susceptible de créer une valeur considérable à long terme pour les actionnaires grâce à sa grande taille, à son portefeuille d'actifs à l'avant-garde de l'industrie, à un profil de production rehaussé par un fort

---

<sup>1</sup> Négociées à la cote de la New York Stock Exchange (« NYSE »)

<sup>2</sup> Négociées à la NYSE



**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

potentiel de croissance, aux synergies opérationnelles et géologiques ainsi qu'à un solide profil financier pour une croissance future et des gains pour les actionnaires.

Le conseil de Gold Fields est d'avis qu'offrir des actions émises à titre de contrepartie de Gold Fields est la meilleure façon de saisir et de dégager des occasions de croissance tout en conservant une marge de manœuvre financière, une rigueur en matière d'investissement et d'exploitation et un rendement avantageux pour les actionnaires. Les importants flux de trésorerie d'exploitation à court terme provenant des actifs productifs de Gold Fields s'ajoutent aux besoins en capitaux faciles à gérer du portefeuille de projets à rendement élevé de renommée mondiale de Yamana, ce qui permet d'augmenter la capacité à financer à l'interne la réserve de projets de croissance, tout en conservant un rendement pour les actionnaires qui est en phase avec la politique actuelle de Gold Fields.

Yamana est un choix stratégique naturel pour Gold Fields, avec son portefeuille diversifié d'actifs de grande qualité et de longue durée qui sont situés dans des territoires favorables à l'exploitation minière sur le continent américain, dont cinq mines en exploitation et une filière de projets de mise en valeur et de terrains d'exploration, en plus d'une attention commune accordée à la santé et à la sécurité ainsi qu'au rendement lié aux facteurs ESG.

Après le regroupement des portefeuilles d'actifs de Gold Fields et de Yamana, Gold Fields deviendra un nouvel acteur aurifère mondial en mesure de créer de la valeur à chaque étape de sa réserve de projets.

Le groupe issu du regroupement maintiendra une présence dans toutes les régions et continuera d'honorer ses engagements envers les parties intéressées. Gold Fields estime que la présente opération offrira aux employés et aux collectivités davantage de possibilités à long terme, compte tenu de sa réputation d'investir de manière continue dans les régions où elle exerce des activités.

L'opération a été approuvée à l'unanimité par les conseils d'administration de Gold Fields et de Yamana, et il est prévu de réaliser l'acquisition dans la deuxième moitié de 2022, sous réserve des conditions préalables à l'opération et par suite du respect de celles-ci. Gold Fields gardera son siège social à Johannesburg.

L'acquisition sera réalisée au moyen d'un plan d'arrangement de Yamana en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA ») conformément aux modalités de la convention d'arrangement intervenue le 31 mai 2022 entre Gold Fields et Yamana. La contrepartie devant être versée (la « contrepartie dans le cadre de l'opération ») aux actionnaires de Yamana sera composée, au gré d'un actionnaire de Yamana, d'actions nouvellement émises de Gold Fields ou d'actions nouvellement émises du dépositaire américain de Gold Fields, qui représentent chacune une action de Gold Fields, selon le ratio d'échange. Les actions de Gold Fields sont inscrites à la cote de la Johannesburg Stock Exchange (« JSE »), tandis que les actions du dépositaire américain de Gold Fields sont inscrites à la cote de la NYSE.

**Chris Griffith, chef de la direction de Gold Fields a déclaré :** « Nous annonçons aujourd'hui l'acquisition par Gold Fields de Yamana, deux entreprises qui ont un portefeuille, une culture et des priorités stratégiques complémentaires. Le résultat est un regroupement doté d'une capacité beaucoup plus importante et d'une valeur éventuelle qui sont bien plus grandes que la somme des parties. Chaque société apporte un ensemble unique de compétences et de connaissances



**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

géologiques, le groupe issu du regroupement pourra ainsi renforcer ses actifs de manière beaucoup plus efficace à long terme que si elles poursuivaient leurs activités séparément.

L'annonce d'aujourd'hui est le fruit d'un processus rigoureux et exhaustif mené par le conseil et l'équipe de direction de Gold Fields afin de trouver la solution optimale pour soutenir notre nouvelle stratégie. Les actifs de grande qualité de Yamana sur le continent américain et son importante filière de projets d'exploration et d'aménagement viendront diversifier encore plus la répartition géographique de notre portefeuille, de sorte à créer une importante société aurifère qui se classe parmi les quatre premières à l'échelle mondiale et qui est en bonne position pour assurer la création de valeur à long terme. Par suite du regroupement, Gold Fields pourra se vanter d'avoir un portefeuille de premier plan dans le secteur d'actifs phares de bonne qualité et de longue durée qui sont répartis sur certains des territoires d'exploitation aurifère les plus connus au monde.

« Comme Gold Fields, Yamana se concentre sur l'exécution opérationnelle, la répartition prudente des capitaux, la gestion du portefeuille, l'optimisation des gains pour les actionnaires et le respect des principes de développement durable, la sécurité et les facteurs ESG. Ces priorités communes sont le fondement même de la présente opération. »

**Peter Marrone, président-directeur du conseil de Yamana a déclaré :** « Il s'agit d'une occasion exceptionnelle pour nos actionnaires, nos employés ainsi que les collectivités locales dans lesquelles nous exerçons des activités sur tout le continent américain. L'opération procure une prime immédiate et intéressante pour les actionnaires de Yamana, qui vient refléter la valeur inhérente de nos actifs, tout en offrant la possibilité de tirer parti de la création d'un tout nouveau producteur aurifère ayant une proposition de valeur avantageuse.

Nous avons jugé qu'il était souhaitable de poursuivre les discussions avec Gold Fields, en raison de ses qualités comme entreprise autonome et de la qualité du regroupement ainsi créée. Après de nombreux mois de discussions et l'exercice d'une diligence, dont un contrôle de l'emplacement, sur une période qui a commencé à la fin de l'année dernière, nous étions encore plus convaincus de notre idée de départ voulant que Gold Fields soit une société indépendante de haute qualité et que la société issue du regroupement soit encore mieux. Nous avons aussi été encouragés et influencés par les conclusions de Gold Fields, à la suite de leur vérification préalable, quant à notre juste valeur inhérente.

Le regroupement de Yamana et de Gold Fields donne naissance à une société diversifiée de premier ordre à l'échelle mondiale qui affiche une pertinence régionale sur un ensemble de territoires miniers prisés et axés sur les règles qui s'appuie sur des mines à faible coût et de longue durée. L'entité issue du regroupement sera en bonne position pour assurer la création de valeur à long terme avec sa taille bonifiée, sa direction renforcée et son profil rehaussé sur les marchés financiers. Yamana et Gold Fields possèdent également une culture et des valeurs d'entreprise complémentaires, en plus d'un modèle d'exploitation qui met les facteurs ESG au premier plan et qui accorde une grande importance aux collectivités d'accueil et à la gérance de l'environnement.

Nous sommes d'avis que la propriété du groupe issu du regroupement par les actionnaires de Yamana est en phase avec la contribution à la juste valeur de chaque entreprise. »



**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

### Raisonnement stratégique de Gold Fields

L'opération met de l'avant un raisonnement stratégique convaincant et est censée procurer des avantages importants aux actionnaires de Gold Fields (les actionnaires de Gold Fields), aux actionnaires de Yamana (actionnaires de Yamana) ainsi qu'aux employés et parties intéressées du groupe issu du regroupement. L'opération réunira deux portefeuilles aurifères fort compatibles offrant une proposition de valeur rehaussée à long terme qui est centrée sur :

- **Accroître la valeur et la qualité de notre portefeuille d'actifs** grâce à l'ajout d'un portefeuille regroupé de premier plan d'actifs de grande qualité qui se compare avantageusement quant à la taille, au coût et à la durée de vie des principaux producteurs et qui affiche un bon équilibre entre la production en cours et la croissance future;
- **Améliorer la répartition géographique** avec un portefeuille regroupé d'actifs de bonne qualité répartis dans les territoires miniers de premier plan à l'échelle mondiale avec des activités en Afrique du Sud, au Ghana, en Australie, au Canada et en Amérique du Sud et, dont les risques sont atténués grâce à sa dispersion géographique équilibrée et à une forte présence dans les pays de l'OCDE;
- **Renforcer la situation financière sous l'impulsion des profils de flux de trésorerie fort complémentaires de Gold Fields et de Yamana** avec d'importants flux de trésorerie d'exploitation à court terme provenant d'actifs productifs, un bilan robuste et des cycles échelonnés pour les grandes dépenses en immobilisation qui procurent au groupe issu du regroupement les moyens de financer ses projets en attente sans compromettre la flexibilité du bilan ou le rendement pour les actionnaires;
- **Réaliser des projets de croissance de premier plan** qui combinent les antécédents de Gold Fields dans l'optimisation de portefeuille et la mise en valeur de projets avec les actifs actuels de Yamana et son importante réserve au potentiel de croissance accélérée. Le groupe issu du regroupement profitera de la croissance à court terme des mines Salares Norte et South Deep de Gold Fields et de la croissance à plus long terme des projets Wasamac, Malartic Odyssey et MARA de Yamana, sans oublier les autres possibilités qu'offre la filière d'exploration de haute qualité de Yamana;
- **Promouvoir une culture complémentaire et harmoniser les priorités stratégiques** en faisant appel à des valeurs communes, deux entreprises disciplinées et guidées par les valeurs qui se concentrent sur l'exécution opérationnelle, la répartition des capitaux, la gestion responsable de la croissance du portefeuille et les gains pour les actionnaires qui prennent appui sur l'attention particulière accordée aux gens, notamment la sécurité, le respect des principes de développement durable et les facteurs ESG. Le groupe issu du regroupement s'engagera à atteindre les cibles fixées par Gold Fields en matière de carboneutralité, d'environnement, de santé et de sécurité, de diversité et de création de valeur pour les parties intéressées d'ici 2030;
- **Cibler une synergie initiale avant impôts d'environ 40 millions de dollars américains par année** qui repose sur l'intégration opérationnelle, en plus de la synergie financière à venir et de la simplification de la structure des coûts indirects.



**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

### **Raisonnement stratégique de Yamana**

Pour les actionnaires de Yamana, l'opération est justifiée par les motifs suivants :

- **Envergure de la Société**, les actionnaires de Yamana conservent un niveau de propriété d'environ 39 % dans le producteur aurifère majeur diversifié de premier plan à l'échelle mondiale qui se classe au premier rang pour ce qui est de l'indice de durée des réserves par rapport aux grandes sociétés aurifères du secteur, au troisième rang pour ce qui est de la production d'or d'ici 2024 et au quatrième rang pour ce qui est de la capitalisation boursière;
- **Présence internationale et pertinence régionale** avec 14 mines qui affichent une pertinence régionale dans des territoires miniers prisés qui sont axés sur les règles, notamment en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Afrique et en Australie;
- **Renforcement de la direction**, le groupe issu du regroupement offre aux actionnaires de Yamana un effectif de réserve parmi les meilleurs du secteur qui partagent la philosophie de gestion de plateformes dominantes à l'échelle régionale. La direction de Gold Fields possède une vaste expérience à l'égard de certains cadres géologiques, comme les gisements paléoplacers, et elle est susceptible de libérer la pleine valeur de la ceinture aurifère Jacobina. De plus sa grande expérience dans l'avancement de projets sera d'une importance stratégique pour l'évolution du portefeuille d'actifs de mise en valeur de classe mondiale de Yamana;
- **Situation du capital renforcée** en plus d'une forte croissance de la production à court terme et des flux de trésorerie du portefeuille de Gold Fields, ce qui améliore la capacité à présenter un profil de croissance de premier rang par l'entremise du rendement élevé de Yamana, des projets en attente, notamment MARA, Odyssey et Wasamac, de l'agrandissement progressif de Jacobina, en plus des autres occasions comprises dans l'ensemble du portefeuille;
- **Réalisation de la juste valeur inhérente**, qui vient concrétiser la valeur pour les actionnaires de Yamana tout en offrant une augmentation de valeur qui favorise la croissance future et le classement éventuel du portefeuille regroupé.

### **Recommandations du conseil d'administration**

Gold Fields a retenu les services de conseillers financiers et juridiques, lesquels sont énumérés ci-après. Le conseil d'administration de Gold Fields a approuvé à l'unanimité la convention d'arrangement. Le conseil d'administration de Gold Fields recommande que ses actionnaires votent en faveur de l'opération.

Après avoir consulté ses conseillers financiers et juridiques externes, le conseil d'administration de Yamana a approuvé à l'unanimité la convention d'arrangement. Le conseil d'administration de Yamana recommande que ses actionnaires votent en faveur de l'opération. En outre, tous les administrateurs et les membres de la haute direction de Yamana ont conclu des conventions de vote de soutien exécutoires avec Gold Fields aux termes desquelles ces personnes ont convenu d'appuyer l'opération et d'exercer les droits de vote rattachés à leurs actions de Yamana en faveur de l'opération. Le conseil d'administration de Yamana a obtenu des avis quant au caractère équitable de la part de



**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

Corporation Canaccord Genuity et de Banque Scotia selon lesquels, en date de chacun des avis, et compte tenu et sous réserve des hypothèses, des réserves et des restrictions qui figurent dans chacun des avis, la contrepartie dans le cadre de l'opération que les actionnaires de Yamana recevront est équitable, d'un point de vue financier.

### **Résumé et moment de l'opération**

L'opération sera réalisée aux termes d'un plan d'arrangement en vertu de la LCSA, aux termes duquel toutes les actions de Yamana seront acquises par une filiale indirecte en propriété exclusive de Gold Fields en échange de la contrepartie dans le cadre de l'opération devant être versée par Gold Fields sous forme d'actions émises à titre de contrepartie de Gold Fields. Conformément aux modalités de l'opération, la contrepartie payable aux actionnaires de Yamana à la clôture de l'opération se composera soit d'actions nouvellement émises de Gold Fields ou, au gré des actionnaires de Yamana, d'actions de dépositaire de Gold Fields American nouvellement émises, qui représentent chacune une action de Gold Fields (conjointement, les « actions émises à titre de contrepartie de Gold Fields ») en fonction du taux d'échange. L'opération devra être approuvée au moins à 66 2/3 % des voix exprimées par les actionnaires de Yamana à cette fin. L'émission d'actions émises à titre de contrepartie de Gold Fields dans le cadre de l'opération doit également être approuvée au moins à 75 % des droits de vote exercés à l'égard de cette résolution par les actionnaires de Gold Fields à une assemblée spéciale des actionnaires de Gold Fields convoquée afin d'approuver l'opération. L'opération fait notamment l'objet de l'approbation de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (Rôle commercial), des approbations des bourses applicables et des autres approbations des autorités de réglementations.

La convention d'arrangement comporte des dispositions de non-sollicitation mutuelles (sous réserve de dispositions qui permettent au conseil d'administration de Gold Fields ou de Yamana d'exercer leurs obligations fiduciaires de modifier leur recommandation ou de conclure une convention d'acquisition autorisée dans certaines circonstances) et des droits d'égaliser des propositions supérieures. De plus, la convention d'arrangement prévoit que, dans certaines circonstances, Gold Fields serait en droit de recevoir une indemnité de résiliation d'un montant de 300 millions de dollars américains et Yamana serait en droit de recevoir une indemnité de résiliation d'un montant de 450 millions de dollars américains.

Les membres de la haute direction et les administrateurs de Yamana et de Gold Fields ont conclu des conventions de vote de soutien avec Gold Fields et Yamana, respectivement, qui autorisent l'exercice des droits de vote rattachés à leurs actions de Yamana et à leurs actions de Gold Fields, respectivement, en faveur de l'opération. Il est prévu que les assemblées des actionnaires de Yamana et de Gold Fields se tiendront au cours du deuxième semestre de 2022 et que la clôture de l'opération sera effectuée au cours deuxième semestre de 2022, sous réserve du respect des modalités de la convention d'arrangement. Après la réalisation de l'opération, les actions de Gold Fields continueront d'être négociées à la cote du JSE et les actions de dépositaire de Gold Fields American continueront d'être inscrites à la cote du NYSE. Les actions de Yamana seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX »), de la NYSE et de la Bourse de Londres (la « LSE »).

**AVIS D'UNE CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS :** une conférence téléphonique à l'intention des investisseurs et une présentation portant sur l'offre recommandée sont disponibles pour toutes les parties intéressées par webdiffusion en direct aujourd'hui à 13 h, heure du Royaume-Uni, à 14 h, heure de l'Afrique du Sud et à 8 h, heure de l'Est, à partir de l'adresse



**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

[www.newgoldmajor.com](http://www.newgoldmajor.com) ou à partir des liens et des numéros de téléphone ci-après. Une retransmission différée de la webdiffusion sera disponible après la fin de la conférence téléphonique pour une période prolongée.

<https://broadcaster-audience.mediaplatform.com/#/event/628fe34440a1834ffa25891b>

Royaume-Uni et international	+44 (0) 33 0551 0200
Sans frais au Royaume-Uni	0808 109 0700
En Amérique du Nord	+1 212 999 6659
Sans frais en Amérique du Nord	1 866 966 5335
En Afrique du Sud	+27 (0) 11 589 8302
Sans frais en Afrique du Sud	0 800 980 512
En Amérique du Sud	+55 11 4700 3774
Sans frais au Canada	1 866 378 3566

**AVIS DE CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE À L'INTENTION DES MÉDIAS** : Chris Griffith, chef de la direction de Gold Fields, tiendra une conférence téléphonique à l'intention des médias aujourd'hui à 12 h15, heure du Royaume-Uni, à 13h15, heure de l'Afrique du Sud et à 7 h 15, heure de l'Est. Il est suggéré aux invités d'accéder à la conférence 5 minutes avant l'heure du début de la conférence.

**Les numéros à composer sont les suivants :**

Royaume-Uni et international	+44 (0) 33 0551 0200
Sans frais au Royaume-Uni	0808 109 0700
En Amérique du Nord	+1 212 999 6659
Sans frais en Amérique du Nord	1 866 966 5335
En Afrique du Sud	+27 (0) 11 589 8302
Sans frais en Afrique du Sud	0 800 980 512
En Amérique du Sud	+55 11 4700 3774
Sans frais au Canada	1 866 378 3566

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le microsite réservé à l'opération [www.newgoldmajor.com](http://www.newgoldmajor.com).

**Conseillers**

Gold Fields a retenu les services de Merrill Lynch South Africa (Pty) Ltd t/a BofA Securities (« BofA Securities »), à titre d'unique conseillers financiers et de parrain dans le cadre de l'opération auprès du JSE, ainsi que de Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l., de Linklaters LLP et de Webber Wentzel, à titre de conseillers juridiques, dans le cadre de l'opération.

Yamana a retenu les services de Corporation Canaccord Genuity, de Stifel GMP et de Banque Scotia, à titre de conseillers financiers, ainsi que de Cassels Brock & Blackwell LLP, à titre de conseillers juridiques canadiens, et de Paul, Weiss, Rifkind, Wharton & Garrison LLP, à titre de conseillers juridiques américains, dans le cadre de l'opération.



**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

### **Renseignements supplémentaires**

De plus amples renseignements sont fournis dans le communiqué SENS de Gold Fields diffusé aujourd'hui et seront également fournis dans les documents relatifs à l'opération requis qui seront diffusés en temps utile.

Yamana déposera une déclaration de changement important relative à l'opération conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes, ainsi que des exemplaires de la convention d'arrangement et des conventions de vote de soutien, qui pourront être consultés sous le profil SEDAR de Yamana, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Tous les détails de l'opération figureront dans les documents en vue de l'assemblée de Gold Fields et de Yamana, qui devraient être mis à la poste à l'intention de leurs actionnaires respectifs au cours du troisième trimestre de 2022.

### **À propos de Gold Fields**

Gold Fields Limited est un producteur aurifère diversifié qui exploite neuf mines à travers le monde, soit en Australie, au Chili, au Ghana, au Pérou et en Afrique du Sud, y compris la coentreprise Asanko, au Ghana, pour une production équivalent-or annuelle attribuable totale d'environ 2,3 millions d'onces. Elle compte des réserves minérales aurifères attribuables d'environ 47,4 millions d'onces. Les réserves minérales cuprifères attribuables totalisent 474 millions de livres. L'inscription principale de Gold Fields est au JSE et son inscription secondaire est au NYSE.

### **À propos de Yamana**

Yamana est un producteur de métaux précieux établi au Canada qui détient d'importants terrains aurifères et argentifères au stade de la production et de l'aménagement et des terrains au stade de l'exploration ainsi que des terres importantes en Amérique, notamment au Canada, au Brésil, au Chili et en Argentine.

### **Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

#### **Investisseurs de Gold Fields**

Avishkar Nagaser, premier vice-président, Relations avec les investisseurs et affaires commerciales

Tél. : +27 11 562 9775

Cellulaire : +27 82 312 8692

Courriel : [Avishkar.Nagaser@goldfields.com](mailto:Avishkar.Nagaser@goldfields.com)

Thomas Mengel, gestionnaire, Relations avec les investisseurs

Tél. : +27 11 562 9849

Cellulaire : +27 72 493 5170





**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

Courriel : [Thomas.Mengel@goldfields.com](mailto:Thomas.Mengel@goldfields.com)

**Médias de Gold Fields**

Sven Lunsche, vice-président, affaires commerciales

Tél. : +27 11 562 9763

Courriel : [Sven.Lunsche@goldfields.com](mailto:Sven.Lunsche@goldfields.com)

**Investisseurs**

**BofA Securities (conseillers financiers de Gold Fields)**

Ben Davies / Peter Surr / Christos Tomaras / Anthony Knox

Tél. : +44 20 7628 1000

**Médias**

**Brunswick Group (conseillers en communications de Gold Fields)**

**Johannesburg** : Timothy Schultz

Tél. : +27 82 309 2497

**Londres** : Pip Green / Nick Bias / Tom Pigott

Tél. : +44 20 7404 5959

**Amérique du Nord** : Emily Levin / Nikki Ritchie

[Tél. : +1 202 617 8582](tel:+12026178582) / [Tél. : +1 845 682 9850](tel:+18456829850)

**Yamana**

**Gerardo Fernandez, premier vice-président, Développement de l'entreprise et relations avec les investisseurs**

Tél. : 416-815-0220

Cellulaire : +1 888 809 0925

Courriel : [investor@yamana.com](mailto:investor@yamana.com)

**FTI Consulting (relations publiques au Royaume-Uni / conseillers en communications de Yamana)**

Sara Powell / Ben Brewerton



**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

Tél. : +44 7931 765 223 / +44 203 727 1000

Courriel : [yamana.gold@fticonsulting.com](mailto:yamana.gold@fticonsulting.com)

### **Renseignements importants**

D'autres renseignements concernant l'opération seront fournis en temps utile dans la documentation que diffuseront Gold Fields et Yamana dans le cadre de l'opération (les « documents relatifs à l'opération »). Il est conseillé aux investisseurs de lire attentivement et intégralement les documents relatifs à l'opération, lesquels présenteront ses modalités. Toute décision ou analyse de l'opération, choix dans le cadre de l'opération ou toute autre question traitée dans les documents relatifs à l'opération doivent tenir compte des renseignements fournis dans ces documents.

BofA Securities, filiale de Bank of America Corporation, agit exclusivement pour Gold Fields dans le cadre de l'opération et pour aucune autre partie et elle ne sera responsable envers personne d'autre que Gold Fields de fournir les protections offertes à ses clients ou de donner des conseils à l'égard de l'opération.

Aucune déclaration n'est faite ni garantie donnée, expressément ou implicitement, et aucune responsabilité n'est acceptée par ou pour le compte d'un conseiller financier ou d'un membre du même groupe que lui ou de leurs administrateurs, dirigeants ou employés respectifs ou de toute autre personne, quant à l'exactitude, à l'exhaustivité, à la justesse ou à la vérification des renseignements ou des avis contenus dans cette annonce et aucun élément de cette annonce ne constitue une promesse ou une déclaration faite par un conseiller financier ou une personne du même groupe que lui quant aux événements passés ou futurs, et il ne faut pas s'y fier. Par conséquent, les conseillers financiers et les personnes du même groupe qu'eux ainsi que leurs administrateurs, dirigeants et employés respectifs se dégagent de toute responsabilité, dans la pleine mesure permise par les Lois applicables, qu'elle soit délictuelle ou contractuelle, ou qu'ils pourraient autrement se voir attribuer en ce qui concerne cette annonce ou une telle déclaration.

Aucun élément de la présente annonce ne constitue ni ne prétend constituer un conseil en matière de placement, de fiscalité, de droit, de comptabilité ni un autre conseil professionnel.

### **Absence d'offre et de sollicitation**

La présente annonce n'est faite qu'à titre informatif et ne constitue pas et ne fait pas partie d'une offre de vente, d'une émission ou d'une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres aux États-Unis ou dans un autre territoire. La présente annonce ne constitue pas un prospectus ni un autre document d'offre. Aucun titre n'a été ni ne sera inscrit en vertu de la Loi de 1933 ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État américain ou d'un autre territoire, et les titres émis dans le cadre de l'opération devraient être émis sur la base de la dispense des exigences d'inscription de la Loi de 1933 prévue par l'article 3(a)(10) de cette loi et conformément aux lois sur les valeurs mobilières étatiques applicables. Aucune offre publique de titres n'est présentée dans un territoire où une telle offre serait illégale. La diffusion de la présente annonce pourrait faire l'objet de restrictions en vertu des lois et des règlements applicables. Les personnes qui se trouvent physiquement dans ces territoires et où la présente annonce est diffusée, publiée ou distribuée doivent s'informer de ces restrictions et en tenir compte.



**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

Les renseignements qui figurent dans la présente annonce ne constituent pas ou ne font pas partie d'une offre à l'intention du public pour la vente ou la souscription de titres, ni d'une invitation, d'une publicité ou de la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres, tels que définis ou envisagés par la loi sud-africaine intitulée *Companies Act, No. 71 of 2008* (la « loi sud-africaine sur les sociétés »). Par conséquent, la présente annonce ne constitue pas, et n'a pas l'intention de constituer, un « prospectus visé » ou une publicité relative à une offre à l'intention du public, comme le prévoit la loi sud-africaine sur les sociétés, et aucun prospectus n'a été, ou ne sera, déposé auprès de la Commission sud-africaine des sociétés et de la propriété intellectuelle en ce qui concerne la présente annonce.

Les renseignements qui figurent dans la présente annonce constituent des informations factuelles au sens de l'article 1(3)(a) de la loi sud-africaine intitulée *Financial Advisory and Intermediary Services Act, 37 of 2002*, en sa version modifiée (« FAIS Act ») et ne doivent pas être interprétés comme une recommandation explicite ou implicite, une ligne directrice ou une proposition selon laquelle une opération particulière concernant les titres mentionnés dans la présente annonce ou en rapport avec les activités ou les investissements futurs de Gold Fields ou de Yamana est adaptée aux objectifs d'investissement, aux situations financières ou aux besoins particuliers d'un investisseur éventuel. Rien dans la présente annonce ne doit être interprété comme constituant un démarchage, une commercialisation ou une publicité pour des services financiers en Afrique du Sud. Gold Fields n'est pas un fournisseur de services financiers agréé en tant que tel en vertu de la FAIS Act.

Les renseignements qui figurent dans la présente annonce sont réputés constituer de l'information d'initié pour l'application de l'article 7 du Règlement UE no 596/2014 (tel qu'il est intégré dans la législation nationale du Royaume-Uni en vertu de la loi intitulée *European Union (Withdrawal) Act 2018*). Suite à la publication de la présente annonce, les présents renseignements sont réputés du domaine public.

La présente annonce n'est pas pour diffusion, publication ou distribution, en totalité ou en partie, dans un territoire où sa diffusion, sa publication ou sa distribution constituerait une violation des lois pertinentes de ce territoire.

Aucune action n'est offerte au public au moyen de cette annonce. Elle ne constitue pas ou ne fait pas partie, et ne doit pas être interprétée comme constituant ou faisant partie, d'une offre, d'une invitation ou d'une recommandation d'acheter, de vendre ou de souscrire des titres ou la sollicitation d'un vote d'approbation dans un quelconque territoire, et ni l'émission de renseignements ni aucune disposition contenue dans les présentes ne doivent constituer le fondement d'une décision en matière de placement, être utilisé à cette fin, ou pris comme un incitatif à entreprendre une activité d'investissement, ou à prendre une telle décision en matière de placement.

### **Énoncés prospectifs**

La présente annonce renferme des « énoncés prospectifs » au sens de l'article 27A de la Loi de 1933 et de l'article 21E de la Loi de 1934, qui devraient être couvertes par les règles d'exonérations créées par ces articles et d'autres lois applicables, et des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Lorsqu'un énoncé prospectif exprime ou suppose une attente ou une croyance à l'égard des événements ou des résultats futurs, ces attentes ou ces croyances sont exprimées de bonne foi sur ce qui semble une base raisonnable. Ces déclarations sont



**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

toutefois soumises à des risques, des impondérables et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats futurs exprimés, prévus ou sous-entendus par les énoncés prospectifs. Il ne faut pas se fier indûment à ces énoncés. Les énoncés prospectifs traitent souvent de nos activités, de notre situation financière et de notre rendement financier futurs projetés, et contiennent des termes tels que « anticipe », « a l'intention », « prévoit », « devrait », « estime », « s'attend à », « prévoit », « croit », « projette », « indicatif », « provisoire » ou « éventuel ». Les énoncés prospectifs dans la présente annonce peuvent inclure, sans s'y limiter : des déclarations relatives à l'opération et aux modalités projetées, au moment et à la clôture de l'opération, y compris la réception des approbations nécessaires et le respect des autres conditions de clôture usuelles; les synergies prévues dans le cadre de l'opération; les estimations de la production future; les estimations des coûts futurs applicables aux ventes et des coûts de maintien tout compris; les estimations des taux de croissance futurs; les déclarations, les objectifs et les paramètres liés au climat, les attentes concernant l'exploration future et la mise en valeur, la croissance et le potentiel des opérations du groupe issu du regroupement, le portefeuille de projets et les investissements, notamment les rendements des projets, les coûts en capital, l'intensité du capital, la production annuelle et les calendriers des études de faisabilité; les attentes en matière de dividendes et de rendements futurs pour les actionnaires; les attentes en matière de génération de flux de trésorerie disponibles, de liquidité, de solidité du bilan et de notation de crédit; les attentes en matière de plans et d'avantages futurs; les attentes en matière de réserves minérales et de ressources minérales, de teneur et de récupération; les estimations des coûts de clôture futurs et des responsabilités futures; le groupe issu du regroupement constituant un nouveau producteur aurifère de premier plan et ses caractéristiques; le leadership en matière de durabilité et la capacité de mettre en valeur le projet MARA. Les estimations ou les attentes d'événements ou de résultats futurs sont basées sur certaines hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Ces hypothèses comprennent, entre autres, les suivantes : aucun changement significatif des conditions géotechniques, métallurgiques, hydrologiques et autres conditions physiques actuelles dans les terrains et les activités de Gold Fields et de Yamana; les permis, la mise en valeur, l'exploitation et l'expansion des activités de Gold Fields et de Yamana et les projets correspondant aux attentes actuelles et les plans de mine; les avancées politiques dans tout territoire où Gold Fields ou Yamana exerce ses activités correspondant aux attentes actuelles; certaines hypothèses concernant le taux de change du dollar australien, du rand d'Afrique du Sud ou du dollar canadien par rapport au dollar américain, ainsi que les autres taux de change étant quasiment conformes aux niveaux actuels; certaines hypothèses concernant le prix de l'or, du cuivre, de l'argent, du zinc, du molybdène et du pétrole; le prix des fournitures essentielles étant quasiment conformes aux niveaux actuels; l'exactitude des estimations actuelles des réserves minérales et des ressources minérales; et d'autres hypothèses en matière de planification.

Les risques inhérents aux énoncés prospectifs concernant les activités et le rendement futur de Gold Fields et de Yamana peuvent comprendre, sans s'y limiter, la volatilité du cours de l'or et d'autres métaux, les fluctuations des devises, les risques opérationnels, les pénuries de la chaîne d'approvisionnement, la hausse de l'inflation, l'augmentation des coûts de production et les écarts entre la teneur en minerai ou les taux de récupération et ceux prévus dans les plans de mine, les risques politiques et les risques liés aux pays, les relations avec les communautés, la réglementation accrue en matière d'environnement et de durabilité, les répercussions du changement climatique sur les activités de Gold Fields et de Yamana, la résolution de conflits, la réglementation gouvernementale et les résultats judiciaires et d'autres risques. En outre, les risques importants qui pourraient faire en



**GOLD FIELDS**

**YAMANAGOLD**

sorte que les résultats réels diffèrent des énoncés prospectifs comprennent : l'incertitude inhérente associée aux projections financières ou autres; l'intégration rapide et efficace des activités de Gold Fields et de Yamana; les risques inhérents à la capacité de Gold Fields et de Yamana d'obtenir l'approbation des actionnaires requise relativement à l'opération; le moment de la réalisation de l'opération, y compris le risque que les modalités de l'opération ne soient pas satisfaites en temps opportun ou ne le soient pas du tout et l'impossibilité de conclure l'opération pour toute autre raison; le risque qu'un consentement ou une autorisation qui pourrait être nécessaire pour conclure l'opération ne soit pas obtenu ou soit obtenu sous réserve de modalités qui ne sont pas prévues; l'issue de toute procédure judiciaire qui pourrait être engagée contre les parties et d'autres personnes en rapport avec la convention d'arrangement; les difficultés ou dépenses imprévues liées aux opérations, la réaction des partenaires commerciaux et la rétention suite à l'annonce et à l'attente des opérations; la volatilité éventuelle du cours des actions de Gold Fields ou des actions de dépositaire de Gold Fields American en réponse à l'opération; la taille projetée des marchés et la demande constante pour les ressources de Gold Fields et de Yamana et l'incidence des réactions de la concurrence à l'annonce de l'opération; et le détournement du temps de la direction en faveur des questions liées à l'opération.

Des détails supplémentaires concernant les risques et les impondérables éventuels qui ont une incidence sur Gold Fields et Yamana sont décrits dans les documents déposés par Gold Fields auprès du JSE et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, notamment le rapport annuel intégré de 2021 de Gold Fields et le rapport annuel sur formulaire 20-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis le 31 mars 2022 (no de dossier de la SEC 001-31318) et la dernière notice annuelle de Yamana de même que ses autres documents déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada, qui sont disponible à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et le dernier rapport annuel de Yamana sur formulaire 40-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Gold Fields ne confirme pas ou n'adopte pas les déclarations ou les rapports attribués à Yamana dans la présente annonce ou qui ont été faits par cette dernière dans un contexte autre que la présente annonce. Les énoncés prospectifs ne sont valides qu'à la date où ils ont été faits. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés. Gold Fields et Yamana ne s'engagent aucunement à informer le public de toute modification apportée aux « énoncés prospectifs », notamment relativement aux perspectives, afin de tenir compte des événements ou des circonstances survenus après la date de la présente annonce, ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf selon ce qui est prévu en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les investisseurs ne doivent pas présumer que l'absence de mise à jour d'un « énoncé prospectif » antérieur constitue une réaffirmation de cet énoncé. Si un investisseur continue de se fier à des « énoncés prospectifs », il le fait à ses propres risques.